

**LISTE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU COMITE SYNDICAL  
du 29 février 2024**

Le vingt-neuf février deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) désignés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de Communes Bugey Sud, se sont réunis en mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, siège du syndicat, sur la convocation en date du vingt février deux mil vingt-quatre qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Date d'affichage de la convocation : 20/02/2024

Présents: BOITEUX Myriam, BORDEL Joël, COCHONAT Pierre, GARCIA Youri, GRANGER Sylvain, GUILLET Laurent, Eric MICHOUUD suppléant de LUZET Frédérique (excusée), MAURIN Paul, PERRIER Christophe, POURTIER Annie, PYOT Robert, SOUDAN Henri.

Absents excusés ayant donné pouvoir: MOREL Eric à Laurent GUILLET, VIAL Frédéric à Annie POURTIER.

Absents: CHATELAT Rémi, LACOSTE Alain.

Les délégués présents à l'ouverture de la séance sont 12 (et 14 votants) sur le nombre de 16. Le quorum ayant été atteint, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du comité, à savoir Joël BORDEL. Ce dernier accepte.

**APPROBATION :**

- Ordre du jour de la séance du Conseil Syndical du 29/02/2024

Approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION :**

**2024-01-01 DEBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

Approuvée à l'unanimité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 30.